Demandeurs :
Camille OGER
Elise OGER

COMMUNE : POIX-DE-PICARDIE

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN CREMATORIUM POUR ANIMAUX
AU TITRE DES I.C.P.E. pour la rubrique : 2740 :
« Incinération de cadavres d'animaux »
Réponse à l'avis de la MRAE

Juillet 2023

Assisté de :

SARL ROUTIER ENVIRONNEMENT

19 rue Sadi Carnot BP 20007 - 80140 OISEMONT

☎ : 03.22.25.05.30 - 🖷 : 03.22.25.79.63

Courriel : contact@routier-environnement.com

Avis de la MRAE :

Le projet de création d'un crématorium pour animaux de compagnie dans la zone industrielle de Poix-de-Picardie « la Hayette-Le Frier » se situe sur les parcelles ZB 83 et 86 actuellement parcelles en friche, vierges de toute construction.

Le bâtiment de 125 m², la voirie interne et le parking occuperont une surface totale de 377 m² sur un terrain de 1 984 m².

Le projet est soumis à autorisation environnementale au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), pour la rubrique 2740 « incinérateur de cadavres d'animaux ».

Le projet ne relève pas de l'évaluation environnementale systématique. Le pétitionnaire a décidé de s'auto-soumettre sans déposer de formulaire d'examen au cas par cas au titre de la rubrique 1.1 (autres ICPE à autorisation) et de la rubrique 48 (crématorium).

Au vu du faible niveau des enjeux du secteur concerné par le projet de création d'un crématorium et des incidences prévisibles du projet sur l'environnement et la santé humaine, l'autorité environnementale n'émet pas d'observation sur l'étude d'impact.

Réponse :

Nous prenons bien note de l'avis de la MRAE concernant notre projet de crématorium pour animaux de compagnie qui ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Madame Camille OGER